

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 130 (2009)
Heft: 5

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 21 mars 2009 à Sion

1) Souhaits de bienvenue et ouverture de la 133^e assemblée de la SAR:

Le président Willy Debély ouvre la 133^e assemblée des délégués à 9 h 30 en souhaitant la bienvenue à tous les invités, délégués et membres. Il excuse les personnes qui ne peuvent malheureusement pas assister à cette assemblée.

Il passe ensuite la parole à Monsieur Marcel Maurer, président de la Ville de Sion, qui adresse des paroles de bienvenue et à Monsieur Gérard Dayer, chef du service de l'agriculture du Canton du Valais.

L'ordre du jour proposé dans la Revue Suisse d'Apiculture du mois de mars 2009 est accepté sans remarques.

2) Contrôle des pouvoirs:

Les sept fédérations étant représentées, cette assemblée peut valablement délibérer. L'assemblée compte 59 délégués, 10 membres honoraires et 7 membres du comité.

Le président déclare la séance ouverte.

3) Désignation des scrutateurs:

Pierre Despont est désigné scrutateur.

4) Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 15 mars 2008:

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 15 mars 2008 est accepté sans remarques et à l'unanimité.

5) Rapport du Président:

Le président demande une minute de silence en souvenir des membres décédés en cours d'année.

Il présente ensuite le travail effectué durant l'année 2008 par le comité central qui s'est réuni à six reprises. Le projet Apisuisse a été systématiquement à l'ordre du jour.

Il salue l'engagement de toutes les personnes qui s'impliquent dans la filière apicole, notamment les inspecteurs, les moniteurs et les conseillers apicoles. Il félicite les participants au concours de ruchers et remercie toute l'équipe du Centre de recherches apicoles pour le travail réalisé et la bonne collaboration.

Après 15 ans au comité SAR, dont 12 comme président, il cède sa place aujourd'hui, heureux du travail réalisé dans une bonne ambiance, mais non sans un pincement de cœur.

6) Adoption des rapports publiés dans le journal SAR:

Les rapports :

- du compte de publicité
- de la bibliothèque SAR

- de la vulgarisation, sélection et élevage
- des assurances
- du contrôle du miel

sont acceptés à l'unanimité après réponse à une question concernant la statistique sur le contrôle du miel.

7) Finances:

7.1 comptes 2008:

Les comptes 2008 préparés par le caissier Gilbert Butty ont été publiés dans la Revue SAR de mars 2009. Il n'y a pas de questions.

7.2 rapport des vérificateurs:

Le rapport des vérificateurs proposant à l'assemblée d'accepter les comptes 2008 a été publié dans la même revue que les comptes.

Les comptes 2008 sont acceptés à l'unanimité.

Pour l'exercice 2009, les sections Franches-Montagnes, Genève et Glâne sont désignées pour la vérification des comptes.

7.3 budget 2009:

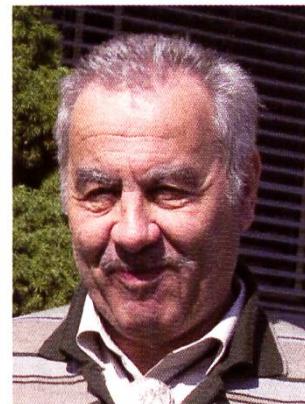
Le budget 2009 a été publié dans la revue ; il est accepté à l'unanimité.

8) Concours de ruchers:

8.1 concours 2008:

Erwin Noirat présente le concours de ruchers 2008 qui s'est déroulé dans la 9^{ème} circonscription (Gruyère, Veveyse, Glâne, Marly) et qui a réuni 19 participants.

Cornelia Chassot (1^{ère} cat.) et Joseph Girard (2^e cat.) reçoivent chacun la médaille de vermeil offerte par Agora, avec 93 points sur 100 et 143 points sur 150 respectivement.





8.2 concours 2009:

En 2009, la 7^e circonscription est concernée, soit les sections de la Fédération du Jura.

Jean-Michel Genolet a accompli son mandat de délégué de l'assemblée des délégués pour la période maximale de 12 ans. Le président le remercie et lui remet le diplôme SAR.

9) Adoption de la modification des statuts de la SAR:

Des présidents de fédération ont proposé au comité SAR d'envisager une réduction des membres du comité SAR de 9 à 7. Le comité est entré en matière et propose à l'assemblée des délégués la modification de l'article 21 des statuts. Les changements des autres articles sont la conséquence logique de la modification de l'art. 21.

La parole n'est pas demandée. La modification des statuts est adoptée avec deux avis contraires.

10) Prise de congé de membres du comité:

Le président Debély rend hommage à deux membres sortants soit Eric Marchand et Pierre Cleusix. Il les remercie pour leurs compétences et leur engagement pendant toutes ces années. E. Marchand remercie le président et incite les apiculteurs à resserrer les rangs et à faire preuve de solidarité.

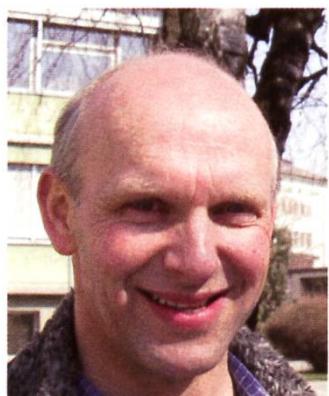
F. Juillard salue le travail accompli par Willy Debély, entré au comité en 1994 et président de la SAR depuis 1997. Il le remercie très chaleureusement pour tout ce travail accompli durant cette longue période

11) Honorariat:

La proposition de nommer les trois membres sortants du comité SAR membres honoraires est acceptée chaque fois par acclamations. Sur proposition de Michel Curty, les délégués désignent à l'unanimité Willy Debély comme président d'honneur.

12) Nomination du comité:

En remplacement d'Eric Marchand, la Fédération du Jura bernois propose la candidature de Rémy Meier, enseignant, 52 ans. Il est désigné à l'unanimité.



Suite à l'adoption de la modification des statuts, le comité est soumis à réélection chaque année. Les membres qui se représentent sont réélus à l'unanimité (E. Noirat, G. Butty, Ph. Treyvaud, R. Aubry, U. Zaugg, F. Juillard).

13) Nomination d'un délégué au concours de ruchers:

Lors de la réunion de novembre avec les présidents de fédération, il leur a été demandé de proposer un délégué. Aucune candidature n'est parvenue au comité. François Juillard propose donc d'élire Willy Debély; il est élu par acclamations.

14) Nomination du président:

Serge Roh, vice-président de la Fédération valaisanne, propose la candidature de François Juillard au poste de président de la SAR. Ce dernier est élu par acclamations. Il remercie l'assemblée; désormais capitaine du navire SAR, il aura besoin et compte sur tout l'équipage représenté par chaque membre de la SAR.



15) Projet de nouvelles structures apicoles suisses:

Philippe Treyvaud présente l'état d'avancement du projet.

Le point de départ est l'adoption de la motion Gadien du 16 décembre 2004 qui dit que le Conseil fédéral est chargé de promouvoir l'apiculture en Suisse

- en l'inscrivant dans la loi sur l'agriculture. C'est chose faite.
- en instituant un groupe de travail composé de représentants des offices fédéraux compétents et des associations agricoles et apicoles; ce groupe devra travailler à l'élaboration d'une stratégie pour la promotion de l'apiculture dans notre pays. Ce rapport a paru en juin 2008; les médias et les organisations apicoles s'en sont largement fait l'écho.
- en mettant à disposition les moyens nécessaires pour promouvoir l'apiculture en Suisse de manière adéquate. Les organisations apicoles s'y attèlent.

Un groupe de travail composé des organisations apicoles régionales (VDRB, STA, SAR) emmené par E. Hofer, ancien haut responsable à l'OFAG, a planché sur un concept qui réponde à la fois aux exigences de la Confédération et soit acceptable et praticable par les organisations existantes.

Ce rapport a été accepté par la FSSA en décembre 2008. Il constate que

- le système de milice a atteint ses limites car les cadres apicoles ne peuvent plus satisfaire à toutes les exigences dans leur temps libre,
- les maladies existantes et celles qui nous attendent (coléoptère, tropilaelaps, frelon asiatique) ne feront qu'amplifier le problème,
- la filière apicole manque de cohésion au plan national, empêchant une défense des intérêts apicoles.

Il propose donc

- une organisation nationale forte coiffant les organisations géographiques,
- une seule organisation d'élevage comme l'exige l'OFAG en contrepartie de son soutien financier,
- de mettre sur pied un service sanitaire apicole conforme aux exigences de l'Office vétérinaire fédéral.

Pour faire fonctionner tout cela, le rapport préconise la mise en place d'un secrétariat permanent responsable de quatre sections : sélection/élevage, formation, service sanitaire apicole, promotion des produits de la ruche. Et bien sûr défense des intérêts de l'apiculture.

Pour l'étude de détail, des groupes de travail se forment. Le premier, chargé des questions de sélection et d'élevage, doit rendre ses conclusions au 30 avril 2009 si l'on veut pouvoir bénéficier du soutien financier fédéral au 1er janvier 2010.

Les représentants romands sont Eric Marchand, Jean-Paul Bourdin et Charles Maquelin. Le groupe de travail Service sanitaire apicole débutera son activité en mai, les deux autres groupes en 2010 seulement.

A black and white advertisement for BioVet AG. At the top left is the company logo with a bee icon and the text "Andermatt BioVet AG". To the right are the address "Stahlematten 6 CH-6146 Grossdietwil", phone number "Tel. 062 917 51 10", fax number "Fax 062 917 51 11", website "www.biovet.ch", and email "info@biovet.ch". Below the address, there are two product descriptions. The first is for "THYMOVAR®" which is described as a "Médicament vétérinaire contre le varroa" (veterinary medicine against varroa) that is "rapide - naturel - inoffensif pour les abeilles" (fast - natural - non-toxic for bees). It features a small image of a bee on a honeycomb. The second product is the "Diffuseur FAM" (FAM diffuser), described as a "Lutte contre le varroa à l'acide formique" (control of varroa with formic acid) that is "sans résidus - réutilisable - traitement sûr" (residue-free - reusable - safe treatment). It features an image of a bee on a honeycomb next to a white, porous diffuser device. At the bottom right, the text "Lisez les instructions avant l'emploi." (Read the instructions before use.)



Un groupe de pilotage de cinq personnes est chargé de veiller au fonctionnement des groupes, au réalisme des propositions et au respect des délais. Il est composé de Richard Wyss, Robert Sieber, Willy Debély, Philippe Treyvaud et Ruedi Ritter.

En automne 2009, les présidents de fédération devraient obtenir une information complète et les assemblées des délégués du printemps 2010 devraient être saisies du projet complet.

Le cas échéant, une assemblée des délégués extraordinaire pourrait être convoquée cet automne.

16) Confirmation du lieu de l'assemblée 2010 et organisation 2011 :

Jakob Troxler, président de la Fédération vaudoise confirme que la FVA organisera la prochaine assemblée à la station Agroscope de Changins. Jean-Daniel Duc, président de la Fédération genevoise se réjouit d'accueillir les délégués à Genève en 2011, année du 125^e anniversaire de la fondation de la Société Genevoise d'Apiculture.

17) Divers :

Marc Léchaire s'inquiète de la publication tardive des comptes de la FSSA. A l'assemblée de décembre, la SAR a exigé que les comptes soient présentés dans les six mois suivant le bouclement des comptes.

Frank Crozet demande des précisions concernant l'insertion d'annonces dans la revue. Rose Aubry donne les précisions.



Roger Degoumois adresse ses félicitations à Rose Aubry pour le travail accompli dans son rôle de rédactrice.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 10h40.

Le président passe ensuite la parole à Jean-Daniel Charrière qui partage les dernières informations et préoccupations du Liebefeld.

Après une courte pause, l'assemblée a le bonheur d'entendre l'exposé de Monsieur Michel Bocquet à propos du nourrissement des colonies.

Philippe Treyvaud, Secrétaire

Séance du comité SAR du 6 avril 2009

Informations brèves

Le comité a souhaité la bienvenue à Rémy Meier, nouveau représentant du Jura bernois. Suite à l'élection par l'assemblée des délégués de François Juilland à la présidence, le comité a désigné Rose Aubry comme vice-présidente.

Le dicastère du secrétariat est repris par Ph. Treyvaud qui laisse celui des conseils aux débutants à R. Meier. Vous trouverez la liste des membres du comité à la fin de cette revue.

Le comité a pris note de l'état d'avancement du projet Apisuisse. La priorité est donnée au groupe de travail «sélection/élevage». L'OFAG a accordé un délai au 30 avril pour que le groupe soumette le projet de reconnaissance en tant qu'organisme d'élevage. Le groupe de pilotage a décidé de la future composition de la Commission d'élevage FSSA, soit un représentant de chacune des quatre races représentées jusqu'ici dans le groupe de travail, un représentant du VDRB, de la SAR et du CRA. Le futur chef technique aura seulement une voix consultative. Le groupe de travail/commission d'élevage sera chargé d'établir le cahier des charges du chef technique, de faire les recherches et de soumettre une candidature au groupe de pilotage.

Le groupe de travail «service sanitaire apicole» démarrera ses travaux probablement en mai. Les groupes de travail «formation» et «promotion des produits de la ruche» n'entreront en fonction probablement qu'au début 2010; on voit ici les limites du système de milice.

Le prochain comité SAR aura lieu le 15 juin 2009.

Le comité